

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4538

présenté par

Mme Maximi, Mme Keke, M. Corbière, M. Portes, M. Martinet, M. Mathieu et Mme Chikirou

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la deuxième phrase de l'alinéa 27, après la première occurrence du mot :

« inflation »

insérer les mots :

« aggravé par le refus du Gouvernement de bloquer les prix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons rappeler que la forte poussée de l'inflation, notamment l'explosion des coûts de l'énergie, est également de la responsabilité du Gouvernement qui a refusé de bloquer les prix.

Face à l'urgence sociale exacerbée par la hausse des prix, il est urgent de bloquer les prix de l'énergie ou encore des produits de première nécessité.